



# L'HEBDO D'ÉTIENNE



École secondaire

**Étienne-Brûlé**

ÉDITION


**VENDREDI 6 septembre 2024**

## **Utilisation des appareils électroniques**

Pour la rentrée de l'année scolaire 2024-2025, le ministère de l'éducation a mis en place plusieurs règles par rapport à l'utilisation des appareils électroniques dans les salles de classe. Nous, à Étienne-Brûlé, a mis en place un comité, composé de divers membres de personnel, pour façonner des règlements propres à notre école.

Cette semaine, nous avons eu la chance de présenter ce cadre de fonctionnement aux élèves de la 12<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup> année. Nous aurons la chance de le faire pour les autres niveaux d'étude la semaine prochaine.

Pour les règlements dans son intégrité, vous pouvez cliquer sur l'image ci-dessous ou en cliquant sur [ce lien](#).



**Utilisation des appareils électroniques**  
**École secondaire Étienne-Brûlé**  
**Année scolaire 2024-2025**

Pour l'année scolaire 2024 – 2025, le ministère de l'éducation de l'Ontario a établie de nouvelles attentes par rapport à l'utilisation des appareils numériques pendant les heures scolaires. Ces attentes visent à améliorer l'environnement d'apprentissage et à renforcer la concentration des élèves à l'école. Les changements suivants entreront en vigueur dès la rentrée, et ce, en conformité aux exigences du ministère. À la lumière de ces directives, voici les paramètres qui sont monitorés.

- Les élèves ont le droit d'apporter un appareil électronique personnel à l'école (téléphone cellulaire, tablette, ordinateur portable, écouteurs, etc.).
- L'envoi de messages textos pendant les heures de classe est interdit.
- La prise de photo, de vidéo et tout enregistrement à l'école (intérieur et extérieur) sont interdits sauf si une permission est accordée par l'enseignante ou l'enseignant pour une raison pédagogique avec l'accord en avance des personnes impliquées. Ceci inclut les « selfies » et l'utilisation des réseaux sociaux (TikTok, Instagram, Snapchat, Messenger, etc.).
- L'enseignante ou l'enseignant peut permettre aux élèves d'utiliser des appareils électroniques personnels en salle de classe à des fins pédagogiques (p.ex. : accéder à l'internet pour faire une recherche dans le cadre d'un cours, utiliser des applications ou des plateformes spécifiques à la nature d'un cours).
- Le réseau AVAN (Apportez Votre Appareil Numérique) sera toujours disponible.
- L'école n'est pas responsable de tous appareils électroniques perdus, volés ou endommagés.
- Voici les attentes en lien avec les appareils électroniques pendant les heures de l'enseignement :

## Prêt d'ordinateurs pour les élèves de 9-12



Le prêt d'ordinateur pour les élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année va bon train. Plusieurs parents ont signé le contrat de prêt pour un ordinateur portable et les élèves sont nombreux à se présenter à la bibliothèque lors de la période du dîner pour la cueillette.

Pour les élèves qui désirent recevoir un ordinateur portable, leur parent doit absolument signer la permission sur le Guichet Viamonde ([lien au contrat ici](#)) pour entamer le processus. Nous donnerons par la suite les consignes pour la cueillette lors des annonces à chaque matin.

## Cadenas et casiers à l'école (7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année)

Tous les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont reçu un casier et une combinaison pour le cadenas associé. Il s'agit de la responsabilité de l'élève de bien ranger ses effets personnels durant les heures du cours et de bien verrouiller le cadenas. Les élèves sont invités à se présenter au bureau principal s'il / elle éprouve des difficultés avec les cadenas.



## Cartables (élèves de la 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année)

Tous les élèves de la 7<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> année ont reçu un cartable cette semaine. Cet outil de travail leur permettra de mettre en place de bonnes habitudes d'organisation. De plus, les documents récupérés leur faciliteront la révision des apprentissages tout au long de l'année.



Il s'agit de la responsabilité de l'élève d'avoir le cartable lors des classes. Nous ferons des activités tout au long de l'année d'aider à l'organisation et au nettoyage de celui-ci.

## **Assiduité et la ponctualité**

L'assiduité et la ponctualité en salle de classe ont un grand impact sur la réussite scolaire, l'apprentissage et le bien-être des élèves. Nous vous demandons, chers parents, d'appuyer vos enfants à être ponctuel le matin et nous avertir si votre enfant doit s'absenter pour une quelconque raison à l'adresse : [assiduite-etbr@csviamonde.ca](mailto:assiduite-etbr@csviamonde.ca).

### **Transport scolaire**

Les élèves de 7-8 qui prennent l'autobus scolaire en fin de journée doivent se conformer à ceci.

Les horaires d'embarquement et de débarquement sont disponibles sur le portail des parents site de Francobus



Aucune alerte



Données au sujet  
de l'école



École admissibles



Puis-je prendre un  
autobus?



Portail des parents

Le numéro d'identification pour votre enfant c'est son NISO qui se trouve sur un de ses bulletins scolaires. Nous allons procéder à la distribution des horaires du bus scolaire pour les élèves de la 7e et 8e et nous allons être présents pour appuyer les élèves avec leurs bus scolaires.

**Très important** : Si votre enfant (en 7e ou en 8e) ne prend pas l'autobus scolaire de manière ponctuelle ou permanente, merci de communiquer avec l'école pour signaler ceci par téléphone (416 397-2085) ou bien par courriel à l'adresse : [etiennebrule@csviamonde.ca](mailto:etiennebrule@csviamonde.ca). Pour un changement ponctuel du mode de transport, veuillez nous aviser avant 14h00.

## Cafétéria à Étienne-Brûlé

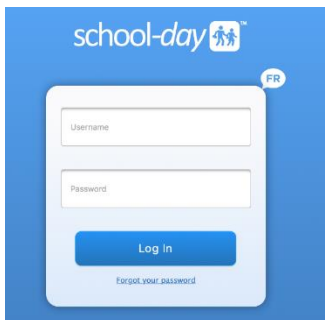


Encore une fois cette année, nous avons le plaisir de collaborer avec un traiteur afin d'assurer l'offre de dîner à la cafétéria. Un menu mensuel, certifié Halal, sera envoyé aux

familles au début de chaque mois via l'hebdo. Vous avez l'option de soit donner de l'argent comptant ou carte débit / crédit pour effectuer les paiements.

Il est déjà possible de vous procurer, via le guichet Viamonde, une carte de poinçons avec un nombre de repas prépayés (25 ou 50 \$).

## Cotisation annuelle et dons



Chaque année, nous sollicitons les parents, tuteurs et tutrices de payer une cotisation qui aide à contribuer aux coûts de transport pour des sorties, contribuer aux coûts pour le programme du petit-déjeuner. Ce coût comporte, également, les frais du cadenas ainsi que l'achat de l'annuaire personnalisé.

## Cours de français langue seconde *French for parents*

**French for Parents – Oct. 2024 à Fév. 2025 (niveau 1 à 6)**

Le conseil scolaire Viamonde offre aux parents anglophones de sa communauté des cours de français langue seconde. Ces cours, intitulé *French for parents* sont gratuits et sont offerts sur la plateforme Teams. À deux reprises par semaine d'octobre 2024 à février 2025, sont nivelés pour bien répondre aux différents besoins des parents.

Pour obtenir plus d'information, [veuillez visiter la page Sway en cliquant sur ce lien.](#)

## **Assurances pour les élèves**



Nous vous transférons l'information du conseil scolaire Viamonde concernant l'assurance pour les élèves. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous procurer une assurance d'accident pour les frais médicaux

qui ne sont pas toujours couverts par le régime provincial d'assurance-maladie ou d'assurance-groupe des employeurs.

Pour plus d'information, nous vous demandons de consulter [la lettre ci-jointe](#), et de visiter le site <https://insuremykids.com/fr/> ou téléphoner au 1-800-463-5437.

## **Les ateliers pour les parents tout au long de l'année**

Le conseil scolaire Viamonde offrira à toutes les familles des ateliers virtuels tout au long de l'année scolaire. Ces ateliers, portant sur de divers sujets, sont offerts gratuitement et une inscription n'est pas nécessaire. Nouveauté pour cette année : les ateliers auront lieu de 12h à 13h, afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre de participants possible. Vous pouvez consulter la liste des ateliers à l'image ci-dessous. Nous vous partagerons les liens de connexion dans l'hebdo précédent la semaine de l'atelier.

# Ateliers pour les parents, tutrices et tuteurs Année 2024-2025

<b>Accompagner son enfant avec les devoirs</b> Programmation	Pour les parents des élèves de la maternelle à la 8 <sup>e</sup> année	<b>Mercredi 25 septembre 2024</b> De 12 h à 13 h
<b>La cybersécurité auprès des jeunes expliquée aux parents</b> École sécuritaires et bienveillantes	Pour les parents des élèves de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année	<b>Mercredi 9 octobre 2024</b> De 12 h à 13 h
<b>Conseil d'école</b> Surintendance	Pour les parents des élèves de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année	<b>Mercredi 16 octobre 2024</b> De 12 h à 13 h
<b>Comment appuyer l'apprentissage en mathématiques de mon enfant</b> Cadre d'efficacité	Pour les parents des élèves de la 1 <sup>ère</sup> à la 9 <sup>e</sup> année	<b>Mercredi 30 octobre 2024</b> De 12 h à 13 h
<b>Parcours Viamonde en ASE: Plateforme Moozoom</b> Santé mentale et bien-être	Pour les parents des élèves de la maternelle à la 6 <sup>e</sup> année	<b>Mercredi 6 novembre 2024</b> De 12 h à 13 h
<b>BRAVE pour les parents</b> Santé mentale et bien-être	Pour les parents des élèves de la maternelle à la 8 <sup>e</sup> année	<b>Mercredi 20 novembre 2024</b> De 12 h à 13 h
<b>Naviguer les devoirs et les leçons avec un enfant ayant des besoins en éducation spécialisée</b> Services aux élèves	Pour les parents des élèves de la maternelle à la 6 <sup>e</sup> année	<b>Mercredi 11 décembre 2024</b> De 12 h à 13 h
<b>Programmes secondaires (Métiers spécialisés, MHS, COOP et programmes d'excellence)</b> Programmation	Pour les parents des élèves de la 7 <sup>e</sup> à la 10 <sup>e</sup> année	<b>Mercredi 15 janvier 2025</b> De 12 h à 13 h

## Ressources de la semaine pour les familles francophones

À la fin de chaque semaine, notre agente de liaison communautaire prépare pour les familles une liste d'activités francophones à faire dans la ville. Il y a souvent des activités

gratuites pour la famille. Nous vous invitons de visiter souvent [ce lien](#) afin de voir les mises à jour.

